Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE EN ARMÉNIE

Service de Presse

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Revue de la presse arménienne du 11 au 13 août 2018

La visite de travail du Premier Ministre dans la région du Tavouch / Lors de cette visite, le Premier Ministre a abordé plusieurs questions qui préoccupent les habitants de ces localités et les journalistes. Pendant une rencontre avec les habitants de Yénokavan, il a parlé des prochaines élections et a prévenu ceux qui avaient l'intention d'utiliser les pots de vin lors de ces élections, assurant qu'ils seront arrêtés et jugés : « *En République d'Arménie les élections avec des pots de vins doivent être exclues. Celui qui élit en prenant des pots de vin, il détruit l'avenir de son enfant* », a déclaré le Premier Ministre.

A Dilijan, lors d'une rencontre avec les journalistes, commentant la déclaration du parti *Dachnak* en tant que force politique au sein de la coalition sur la détention du deuxième Président, le Premier Ministre a dit qu'en République d'Arménie il n'y avait pas de coalition : « *Nous avons essayé de former un gouvernement de consensus national et celui qui se sent en dehors de ce consensus national [peut partir], nous ne le tenons pas et ne le gardons pas* ». Concernant l'assistance que l'Arménie attendait de l'UE, notamment après sa visite à Bruxelles, le Premier Ministre a répondu que le bureau de son vice PM travaillait avec les représentants de l'UE et qu'il était plein d'espoir que ces travaux soient constructifs et efficaces.

Le Tribunal d'appel publiera sa décision sur le deuxième Président lundi/ La décision sur la question du changement de la mesure préventive appliquée à Robert Kotcharian, qui a été débattue à huis clos pendant deux jours, sera publiée ce lundi à 16h, a déclaré son avocat.

Le frère de l'ancien Premier Ministre sera mis en détention /Le Tribunal a accepté la requête du Service spécial d'enquête d'appliquer la détention comme mesure de prévention provisoire à Henrik Abrahamian, le frère de l'ancien Premier Ministre Hovik Abrahamian. Henrik Abrahamian est accusé en vertu de la clause 2 de l'article 235 « *acquisition, stockage, transfert, port et vente illégal d'arme, de munition, d' explosifs ou de dispositifs explosifs par consentement préalable avec des tiers* »

Les forces politiques dévoilent au fur et à mesure les noms de leurs candidats pour les prochaines élections municipales/ Malgré la déclaration du Premier Ministre la veille, selon laquelle le parti *Contrat Civil* sera représenté aux prochaines élections par son candidat Hayk Maroutian, le chef de la fraction *Yelk* au Conseil municipal, David Khajakyan, a déclaré qu'il était préférable pour les partis *Arménie Lumineuse* et *République* de se présenter aux élections municipales au sein de *l'Alliance Yelk*. Cependant, si le parti *Contrat Civil* décide de se présenter aux prochaines élections avec sa propre liste, les deux autres partis de *l'Alliance Yelk* présenteront la candidature du Ministre de la Justice Artak Zéynalian. Rappelons que *l'Alliance Yelk* inclut trois partis politiques : *Contrat Civil*, *Arménie Lumineuse* et *République* qui ont des fractions à l'Assemblée nationale et au Conseil municipal d'Erevan.

Le chef du parti *Héritage* a déclaré que son parti sera également représenté aux élections, sans dévoiler le nom de la personne qui conduira la liste de son parti. Le jour des élections n'étant pas encore fixé, cinq partis ont d'ores et déjà annoncé le nom de leur candidat au poste de Maire de la capitale. Pour mémoire le Maire Républicain Taron Margaryan qui était maire depuis 7 ans, a démissionné le 9 juillet. Le jour des élections anticipées sera annoncé prochainement par le gouvernement, elles devraient se tenir au second semestre du mois de septembre, écrit *RFE/RL*.

Visite du Ministre arménien de la Défense à Moscou /Dans le cadre de cette visite de travail, le Ministre arménien de la Défense a évoqué avec son homologue russe des questions relatives aux problèmes actuels et aux prochaines actions de coopération bilatérale dans le domaine de la politique et de la technique militaire. Les parties ont par ailleurs débattu des questions sur les programmes conjoints au sein des organisations internationales, notamment de l'OTSC, rapporte un communiqué du porte-parole du Ministère de la Défense.

Vérifications dans la société Veolia Jur / Depuis quelques jours la police fait des vérifications dans la société Veolia Jur. Les responsables de la société française considèrent ces actions comme une volonté de la Nouvelle Arménie de remettre à plat les contrats passés par le précédent pouvoir et se sont dit prêts à coopérer avec les autorités.

Rédaction : Sonia Machinian

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Hayots Achkhar*- ***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage- 3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage- 2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** ***Hraparak-quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** ***Joghovourd-quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Chorrord Ichkhanoutioun*- ***quotidien, tirage-5700 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.